



Fédération Française
de Massages Bien-être

RE-ADHESION OFPA - FFMBE

LABEL ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGREE -FFMBE.

Adhérer à la FFMBE, c'est :

- **Bénéficier d'un référencement et d'une communication à l'échelon national**
- **Participer au développement du métier** de praticien en massages bien-être et contribuer à sa promotion par un label qualité connu et reconnu
- **S'engager à respecter les valeurs et l'éthique** du métier de praticien-ne en massages bien-être (PMBE) et la formation à ce métier
- **Défendre et relayer les actions de la FFMBE** auprès du public (stagiaires, prestataires, partenaires...)

Le Label OFPA-FFMBE s'acquiert sur agrément du conseil d'administration de la FFMBE en considération, notamment, du respect du référentiel métier, de la déontologie et de l'ingénierie de formation requise par la FFMBE.

CONDITIONS D'ADHESION – ART.2 DES STATUTS

Peut être agréé FFMBE, tout organisme de formation professionnelle accueillant des cursus de formation au massage bien-être conformes aux critères qui suivent.

Conditions liées au cursus de formation :

- 200 heures minimum de formation en massage bien-être + 10 heures de pratique supervisée + 90 heures minimum de pratique attestée.
- Examen final par un jury d'au moins un modèle et deux examinateurs.
- Contenu et ingénierie de formation formalisées, attestées et conformes au référentiel formation FFMBE (dès lors que ce dernier sera publié).
- Adhésion de tous les stagiaires à la FFMBE

Conditions liées à l'OFPA :

- Justifier d'une année entière d'existence légale.
- Justifier d'une activité de formation au massage bien-être d'au moins 20 jours sur la dernière année civile échue.
- Disposer d'un numéro d'enregistrement de déclaration d'activité d'organisme de formation.
- Accepter et respecter la charte des OFPA-FFMBE.
- La direction pédagogique pour ce qui concerne les activités formation en massage bien-être, est assurée par un collaborateur titulaire de l'agrément praticien FFMBE ; produire un extrait de casier judiciaire de la personne concernée.
- 70% des formateurs en pratique du MBE sont des collaborateurs ou prestataires titulaires de l'agrément praticien FFMBE.
- Le lieu et les conditions de délivrance des formations ont été reconnus conformes par un visiteur FFMBE, et notamment : hygiène et propreté ; adaptation technique à la pratique concernée ; respect de l'intimité et de la pudeur ; absence de signe distinctif, religieux ou sectaire et tout autre élément d'évaluation de la conformité aux bonnes pratiques et à la déontologie FFMBE.
- Justifier d'une assurance RCP incluant la formation en massage bien-être.
- S'engager à appliquer les principes résultant des différents documents de référence édictés par la FFMBE : code de déontologie ; charte qualité...

Le CA motive sa décision de refus d'agrément. Cette décision n'est pas susceptible d'appel ou de recours.



Fédération Française
de Massages Bien-être

RE-ADHESION OFPA - FFMBE

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE – CONFORMITE RGPD

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé. Elles sont conservées pendant toute la durée de l'adhésion.

Les modalités sont précisées dans l'article 27 du règlement intérieur de la fédération.

Les données à caractère personnel ne peuvent être conservées après la démission, la radiation ou le départ, **sauf accord exprès de l'intéressé.**

Conformément à la loi, vous pouvez exercer **votre droit d'accès aux données** vous concernant et les faire rectifier en contactant le pôle administratif à administration@ffmbe.fr



Fédération Française
de Massages Bien-être

RE-ADHESION OFPA - FFMBE

ENGAGEMENTS

Je soussigné-e, _____ agissant en qualité de représentant légal de l'organisme de formation _____

Certifie vouloir adhérer à la FFMBE au titre de OFPA pour une durée d'un an, renouvelable selon les conditions de l'article 2 du règlement intérieur de la FFMBE.

Je règle le montant de la cotisation annuelle de 624 €.

Je m'engage à respecter les statuts et le règlement intérieur de la FFMBE que je peux consulter en ligne sur le site de la FFMBE.

Je m'engage à respecter la charte qualité des OFPA.

Je m'engage à signaler tout changement survenu dans ma structure afin de mettre à jour les informations communiquées à la FFMBE dans le cadre de cet agrément.

Je m'engage à accueillir, dans le cadre d'une démarche qualité, un représentant mandaté par le conseil d'administration au moins une fois par an.

Je m'engage à utiliser le logo "Label OFPA" de la FFMBE pendant la durée de mon agrément et à ne plus en faire usage si je perds cette qualité.

J'accepte par la présente adhésion de recevoir par email ou courrier les communications, actualités et informations de la FFMBE.

J'accepte que mes coordonnées professionnelles soient publiées sur l'annuaire du site www.ffmbe.fr

J'ai pris connaissance des informations relatives au RGPD (cf. annexe au formulaire d'adhésion). Dans le cas où je souhaite que la FFMBE conserve mes données personnelles après mon départ de l'association, je coche la case

Fait à Date/...../.....

Cachet / Signature précédée de la mention **Lu et approuvé**

REGLEMENT

Je règle le montant de l'adhésion de 624 € directement par CB en ligne

Ou bien

Par chèque à l'ordre de la **FFMBE**

Virement IBAN (International Bank Account Number) FR76 1820 6002 1165 0299 2917 884

Code BIC (Bank Identification Code) - Code Swift : AGRIFRPP882